



Communiqué

Les décisions en matière d'immobilisations scolaires: Les CÉD exhortent le gouvernement à avoir un processus décisionnel impartial et non politisé

Edmundston, le 20 octobre 2020 - Les conseils d'éducation de district (CÉD) sont soulagés par les conclusions de la vérificatrice générale qui valident leurs expériences que les décisions de financement d'infrastructure ne sont pas toujours basées sur des données probantes. « L'exemple le plus récent remonte à 2019 lorsque 3 projets de rénovation mi-vie ont été suspendus, soit une école secondaire dans chacun des 3 districts scolaires francophones. Lorsqu'ils ont décrié la situation, il leur a été dit à nouveau que la matrice utilisée pour analyser et classifier les priorités en infrastructure scolaire des 7 conseils d'éducation au Nouveau-Brunswick permettait d'établir les priorités provinciales selon des données et d'éliminer les décisions fondées sur la partisanerie. » indique le président de la FCÉNB Robert Levesque. Le rapport de la vérificatrice générale démontre que ce n'est pas le cas.

Le 10 décembre 2019, le MÉDPE a annoncé la mise en œuvre du processus d'évaluation des projets d'infrastructure scolaire comme étant un processus objectif lorsqu'il faut établir des priorités et prendre des décisions. L'analyse multidimensionnelle quadruple bilan (AMQB) est un outil d'analyse qui a été conçu avec l'aide des districts scolaires et des spécialistes d'Ernst & Young pour établir une liste de priorité de niveau élevé à faible relative aux projets d'infrastructures scolaires. Or, dans son communiqué du 20 octobre 2020, le MÉDPE répond aux recommandations de la vérificatrice générale en disant que le AMQB a été conçu pour aider à faire les évaluations, mais ne s'agit pas d'un outil décisionnel. « Si l'AMQB ne sert pas à prendre des décisions, à quoi sert-il? » demande le président Levesque. Selon le rapport de la vérificatrice générale « les décisions de financement ne sont pas toujours objectives ou fondées sur des données probantes... le ministère n'a pas suivi son outil et son processus d'évaluation de projet... le Cabinet a approuvé le financement de projets qui différaient de ceux avancés par le ministère ».

Bien que les CÉD demandent à avoir une planification pluriannuelle des infrastructures depuis plusieurs années afin d'avoir une approche proactive, force est de réaliser que la réalité politique ne le permet pas encore, et qu'ils doivent attendre chaque année le dépôt du budget en capital pour connaître ce qui sera possible durant l'année. Le coût estimé des projets d'amélioration des immobilisations dépasse toujours de façon importante le budget en immobilisation alloué par le gouvernement. La pièce 2.7 du rapport de la vérificatrice générale est éloquent à cet égard et démontre que depuis l'exercice financier 1999-2000, ce budget a à peine couvert le budget des projets de priorités 1 seulement 7 années sur 22.

Les CÉD doivent, par leurs responsabilités fiduciaires, avoir une vision à long terme pour le système éducatif, et le financement annuel qui varie ne leur permet pas de remplir cette responsabilité comme ils le voudraient, surtout lorsqu'on considère que l'âge moyen des écoles est presque de 45 ans, et que Statistique Canada estime la durée de vie d'une école à environ 40 ans. Lorsque 46 % des écoles au Nouveau-Brunswick (136/294) ont 50 ans et plus, cela indique qu'il faudra investir de plus en plus dans ces écoles. « Pourquoi alors une baisse de 43.15%, de 105.9 M en 2018-2019 à 60,2M pour l'année 2019-2020? Qu'est-ce qui justifie une coupure si drastique lorsque nos infrastructures exigent le contraire? De plus, les districts scolaires ont catégorisé leurs projets d'amélioration des immobilisations sous la catégorie "Priorité 1" où l'on touche la santé et la sécurité des occupants. Le total de ces rénovations se chiffrait approximativement à 115M. Le budget alloué par le Ministère est de 60,2M. J'en déduis que certaines écoles ne sont donc pas sécuritaires? » s'interroge le président Levesque.



Ainsi, pour assurer la pérennité du système éducatif par l'entremise d'un environnement d'apprentissage et de travail sain et sécuritaire, il est impératif que la planification et la mise en œuvre des dépenses en immobilisation scolaires soient dépolitisées et assurées par des intervenants impartiaux. Les intervenants appropriés doivent voir à l'élaboration de plans précis pour l'infrastructure scolaire à partir de données probantes sur les déficiences actuelles et l'état des installations existantes et prendre les mesures nécessaires en temps approprié.

Il existe plusieurs composantes qui sont indispensables pour soutenir la mission de l'éducation publique au NB de guider les élèves vers l'acquisition des qualités requises pour apprendre à apprendre afin de se réaliser pleinement et de contribuer à une société changeante, productive et démocratique. « Certes, l'accessibilité à des infrastructures scolaires de bonne qualité, conformes aux normes et en bon état sont les composantes principales pour assurer un milieu de travail ainsi qu'un milieu d'apprentissage qui optimisent la réussite éducative, la construction identitaire, le bien-être ainsi que le développement de la petite enfance », selon le président de la FCÉNB, M. Robert Levesque.

- 30 -

La mission de la FCÉNB est que les conseils d'éducation francophones du Nouveau-Brunswick ont les conditions favorables pour gouverner avec succès les districts scolaires francophones du Nouveau-Brunswick, justifiant de la part des membres une cotisation annuelle.